

Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Burkina Faso

En 2020, le Burkina Faso a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Avec l'appui de programmes de l'UNICEF, 1 993 mineurs victimes du travail des enfants et de ses pires formes se sont vu prodiguer des soins et des services à la suite de leur retrait de situations de travail dans le secteur de l'orpaillage. Le gouvernement a également créé le Comité national de coordination de la Stratégie nationale 2019-2023 de lutte contre les pires formes de travail des enfants et a continué de mener une nouvelle Enquête nationale sur le travail des enfants. Toutefois, au Burkina Faso, des mineurs sont assujettis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture et l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de l'orpaillage. Le Code du travail n'identifie pas les activités dans le cadre desquelles les enfants peuvent effectuer des travaux légers. Par ailleurs, le gouvernement manquait de ressources pour faire respecter la législation sur le travail des enfants et n'a pas publié d'informations sur ses efforts en matière d'application de la législation sur le travail et du droit pénal.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Burkina Faso sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce qu'une législation définisse les activités dans lesquelles des travaux légers peuvent être autorisés.	2016 – 2020
Application	Veiller à ce que les responsables de l'application du droit du travail reçoivent assez de ressources humaines et financières pour remplir leurs missions, notamment en recrutant suffisamment d'inspecteurs du travail pour correspondre aux recommandations de l'OIT, en effectuant un nombre d'inspections adéquat et en assurant le suivi après les inspections préliminaires de manière à vérifier la prise de mesures de réparation après mise en demeure de respecter les obligations relatives au droit du travail.	2009 – 2020
	Publier des statistiques sur les activités d'application de la législation sur le travail des enfants, y compris le financement de l'Inspection du travail, le nombre et le type d'inspections du travail effectuées, le nombre d'infractions à la législation sur le travail des enfants constatées, si des cours de perfectionnement sont	2009 – 2020

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	dispensés, le nombre de sanctions imposées et d'amendes perçues, le nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail et le nombre d'inspections de routine et ciblées effectuées.	
	Établir un mécanisme pour tenir un registre de tous les appels reçus par la ligne d'assistance téléphonique gratuite pour la protection de l'enfance du gouvernement, publier des données sur ce mécanisme et suivre les affaires de travail des enfants pour leur prise en charge par les organismes de répression ou les prestataires de services sociaux.	2015 – 2020
	Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal et les premiers intervenants suivent uniformément les procédures standard d'identification et d'orientation des victimes pour leur prise en charge.	2016 – 2020
	Publier des statistiques sur les activités d'application du droit pénal, notamment la formation initiale, les cours de perfectionnement, les enquêtes effectuées, les infractions constatées, les poursuites lancées, les condamnations obtenues et les sanctions imposées, et sur l'existence d'un mécanisme d'orientation réciproque pour prise en charge entre les autorités pénales et les services sociaux.	2016 – 2020
	Veiller à ce qu'un mécanisme d'orientation pour prise en charge entre les autorités pénales et les services sociaux soit opérationnel.	2019 – 2020
	Prendre des mesures actives, notamment s'assurer du fonctionnement d'un mécanisme, afin de veiller à ce que des enfants ne soient pas incarcérés ou sanctionnés abusivement ou victimes de maltraitance uniquement en raison d'actes illégaux commis directement en raison de leur assujettissement aux pires formes de travail des enfants, notamment comme enfants soldats.	2020
Coordination	Publier les activités entreprises par la Direction de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes au ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, les réseaux de protection de l'enfance et les accords de coopération avec d'autres pays.	2020
	Veiller à ce que les organes de coordination disposent de ressources adéquates, telles que des ordinateurs et de l'électricité, pour remplir leurs missions.	2015 – 2020

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Améliorer les processus et procédures de coordination et de collaboration entre les ministères, les services de répression et les services sociaux.	2019 – 2020
Politiques gouvernementales	Publier les activités entreprises pour mettre en œuvre la Stratégie nationale 2019-2023 de lutte contre les pires formes de travail des enfants et la Stratégie nationale de protection de l'enfant au cours de la période visée par le rapport.	2020
Programmes sociaux	Créer un programme social pour veiller à ce que les enfants vulnérables notamment déplacés internes aient accès à l'éducation afin de réduire leur risque d'exposition aux pires formes de travail des enfants.	2020
	Améliorer l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité et d'autres coûts tels que les uniformes, en augmentant le nombre d'écoles et d'enseignants dans les zones rurales, en assurant l'accès à des transports abordables, et en mettant un terme aux violences dans les écoles.	2010 – 2020
	Veiller à ce que tous les enfants soient enregistrés à la naissance et que les déplacés internes aient accès aux papiers nécessaires pour avoir accès aux services sociaux, notamment à l'éducation.	2010 – 2020
	Publier les activités entreprises pour mettre en œuvre les projets de lutte contre la traite des personnes du ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille et ceux financés par la Banque mondiale.	2020
	Développer les programmes existants pour qu'ils s'attaquent pleinement au travail des enfants dans la production du coton et l'orpaillage.	2009 – 2020